

Ordonnance sur le relevé et le traitement de données agricoles (Ordonnance sur les données agricoles)

Modification du ...

Le Conseil fédéral suisse

arrête:

I

L'ordonnance du 7 décembre 1998 sur les données agricoles¹ est modifiée comme suit:

Art. 4, al. 1

¹ Les données peuvent être relevées au moyen de questionnaires, sur des supports électroniques ou en ligne.

Art. 15, al. 1, let. a, e et f et al. 1^{bis} et 1^{ter}

¹ L'office peut transmettre, selon les annexes 1 à 3:

- a. l'Office fédéral de la statistique: toutes les données des systèmes d'information, sauf celles portant sur les mesures visant à améliorer les structures, l'aide aux exploitations, les contrôles et les résultats de contrôle (annexe 2, n^{os} XX à XXII), en vue de l'exécution du programme pluriannuel des activités statistiques et à des fins administratives;
- e. à l'Office fédéral de l'environnement et aux services cantonaux de la protection de l'environnement: les données relatives à l'identification des exploitations et des personnes, à l'effectif de bétail, à l'estivage, aux surfaces cultivées et aux versements (annexe 2, n^{os} I à V, IX, XI, XIII à XVII), les données concernant le stockage de fruits et de produits de fruits, en vue de l'évaluation des mesures existantes et la préparation de nouvelles mesures, le registre des rejets de polluants et des transferts de déchets et de polluants dans les eaux usées et les données de contrôle et le résultats de contrôle (annexe 2, n^o XXII);
- f. à l'Office vétérinaire fédéral, à l'Unité fédérale pour la filière alimentaire, à l'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie, aux offices vétérinaires cantonaux et à l'exploitant de la BDTA: les données relatives à l'identification des exploitations et des personnes, à l'effectif de bétail, à l'estivage et à la

¹ RS 919.117.71

quantité de lait transformée dans l'exploitation (annexe 2, n^{os} I à IV, XVI et XXII; annexe 3, n^{os} I à IV) pour la mise en œuvre de mesures relevant du droit vétérinaire, le soutien de l'exécution (BDTA), ainsi que les données requises pour l'exécution de la loi du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires² et de l'annexe 11 de l'accord du 21 juin 1999 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif aux échanges de produits agricoles³ (accord agricole Suisse-CE) (annexe 2, n^{os} I à V, VII, XVI et XXII; annexe 3, n^{os} I à VII);

¹bis L'office peut accorder un accès en ligne aux données aux services habilités selon l'annexe 2.

¹ter L'exploitant a le droit de consulter ses propres données. A des périodes déterminées, il peut obtenir le droit de modifier ses propres données.

Art. 16 Publication des données

L'office peut publier sous une forme appropriée la région d'appartenance de l'exploitation, en mentionnant l'adresse de l'exploitant.

II

Les annexes 1 à 3 sont remplacées par les versions ci-jointes.

III

La présente modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

...

Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Doris Leuthard

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

² RS 817.0

³ RS 0.916.026.81

Annexe 1
(art. 2)**1 Institutions concernées par le système d'information**

SAL	Service administratif Lait
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFS	Office fédéral de la statistique
UFAL	Unité fédérale pour la filière alimentaire
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, domaine Alimentation
OVF	Office vétérinaire fédéral
RFA	Régie fédérale des alcools
SR	Stations fédérales de recherches agronomiques (y compris le Haras national)
HE	Hautes écoles (universités, EPF, hautes écoles spécialisées)
IVI	Institut de virologie et d'immunoprophylaxie
OCA	Offices cantonaux de l'agriculture
OC	Organismes de contrôle (de droit public)
SCEF	Services cantonaux des engrais de ferme
SCPE	Services cantonaux de la protection de l'environnement (office de l'environnement, de la protection de la nature, etc.)
OVC	Offices vétérinaires cantonaux
LC	Laboratoires cantonaux
LAB	Détenteurs de labels et leurs organismes de contrôle
DGD	Direction générale des douanes
OPI	Interprofessions et organisations de producteurs
SAS	Service d'accréditation suisse
USP	Union suisse des paysans
BDTA	Banque de données sur le trafic des animaux
OCAOP	Organismes de certification accrédités selon l'art. 19 de l'ordonnance du 28 mai 1997 sur les AOP et les IGP ⁴
OCBIO	Organismes de certification accrédités selon l'art. 28 de l'ordonnance du 22 septembre 1997 sur l'agriculture biologique ⁵
OCMA	Organismes de certification accrédités selon l'art. 12 de l'ordonnance du 8 novembre 2006 sur les désignations «montagne» et «alpage» ⁶

⁴ RS 910.12

⁵ RS 910.18

⁶ RS 910.19

2 Transmission des données à d'autres systèmes

Recensements	Banque de données concernant les recensements, exploitée par l'OFS à des fins statistiques.
SMSA	Stratégie pour le maintien de la sécurité alimentaire: Systèmes d'information de l'OFAE (AL)
DGD	Système d'information de la DGD

3 Autorisations d'accès

A	Accès direct (lecture, modification, effacement, archivage)
B	Notification des modifications par courrier électronique
C	<i>Destinataires</i> : acquisition des données par échange de supports (supports électroniques de données, cassettes, listes sur papier ou formulaires) ou par courrier électronique
D	<i>Fournisseurs</i> : communication des données par échange de supports (supports électroniques de données, cassettes, listes sur papier ou formulaires) ou par courrier électronique (inclut également le renvoi de données par le destinataire selon C) ou via des interfaces Internet
L	Accès en ligne accordé aux services cantonaux autorisés (inclut également la réception de données selon C)

4 Abréviations

ZP	Zone de plaine
ZM	Zone de montagne
UGB	Unité de gros bétail
ZC	Zone des collines
SAU	Surface agricole utile
IDE	Numéro d'identification des entreprises
REE	Registre des entreprises et des établissements

Annexe 2
(art. 13)**Contenu et accès aux systèmes d'information (partie A)**

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS	
I	– numéro d'exploitation cantonal			A	C	L		C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– n° REE			A	C	D,L		C	L	L	L	L	L	C	L	L	L	L	
	– IDE			A	C	D,L		C	L	L	L	L	L	C	L	L	L	L	
	– localisation de l'unité d'élevage, de l'exploitation ou de l'unité de production	commune d'implantation, hameau, nom de la ferme, rue, coordonnées, etc.		A	C	L	C	C	L	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– forme d'exploitation et de communauté			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– région d'appartenance (région de plaine, de montagne ou d'estivage)			A	C	L	C		L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– zone d'exploitation			A	C	L	C		L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– orientation micro-économique	typologie FAT		D	C	L	C	C	L	L	L	L	L	C	L	L		L	
– vente directe			A	C	L	C	C	L	L	L	D	L		L	L	L	L		
– n° BDTA			A	C	L			L	D,L	L	L	L		L	L	L	L		
II	– numéro personnel cantonal			A		L		C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– nom, adresse et commune de domicile de la personne ou commune-siège de la société			A		L		C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– numéro de téléphone, adresse électronique			A		L		C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L	
	– année de naissance de l'exploitant ou année de fondation de l'entreprise			A	C	L		C	L	L	L	D,L	L	C	L		L	L	

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– principale activité professionnelle			A		L		C	L	L	L	D,L	L	C				
	– forme juridique			A	C	L		C	L	L	L	D,L	L	C	L		L	L
	– relation bancaire ou postale et adresse de paiement			A						L		D						
III	nombre d'animaux des catégories suivantes:	catégories d'animaux, mode d'élevage et type d'utilisation selon questionnaires																
	– bovins			A	C	L	C	C	L	D,L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– équidés			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– moutons			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– chèvres			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– autres herbivores		SMSA	A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– porcs			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– volaille de rente			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– autres animaux			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
IV	données de l'entreprise exploitée à l'année:	catégories d'animaux et durée de l'estivage selon questionnaires																
	– nombre et catégories d'animaux estivés			A	C	L	C		L	D,L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– durée d'estivage			A	C	L	C		L	D,L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– type d'exploitation des surfaces (PER, bio)			A	C	L	C		L	L	L	D,L	L	C	L		L	L
	– données relatives à l'inscription aux programmes écologiques et éthologiques			A					L	L	L	D,L			L		L	L

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
V	– surface de l'exploitation			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L		L	L
	– forêt			A	C	L	C		L	L	L	D,L		C	L		L	L
	– surfaces improductives			A	C	L	C		L	L	L	D,L		C	L		L	L
	– surfaces dont l'affectation principale n'est pas l'exploitation agricole			A	C	L	C		L	L	L	D,L		C	L		L	L
	– surface agricole utile			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– terres ouvertes subdivisées selon les cultures	données concernant les surfaces selon questionnaires	Recen- sements OFS	A	C	L	C	C	L	L	L	D,L	L	C	L	L	L	L
	– surfaces herbagères subdivisées selon les cultures	données concernant les surfaces selon questionnaires		A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– surfaces de cultures pérennes, subdivisées selon les cultures	données concernant les surfaces selon questionnaires		A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– surfaces cultivées toute l'année sous abri, subdivisées selon les cultures	données concernant les surfaces selon questionnaires	SMSA	A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– autres surfaces faisant partie de la SAU, subdivisées selon les cultures (surfaces à litière, tourbières, haies et bosquets champêtres) ainsi que les arbres fruitiers haute-tige et arbres isolés			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L		L	L
	– terres affermées			A	C	L	C	C	C			D,L		C	L		L	L
	– surfaces exploitées par tradition à l'étranger			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– surfaces à l'étranger qui ne sont pas exploitées par tradition			A	C	L	C	C	L	L	L	D,L		C	L	L	L	L
	– terrains en pente et en forte pente et surfaces viticoles en forte pente et en terrasses (déclivité à partir de 30 %)			A	C	L		C	L	L	L	D,L			L	L	L	L
VI	nombre de personnes occupées, selon le taux d'occupation:	main-d'œuvre selon formulaire de base et demande de contribution	Recen- sements OFS															
	– chef d'exploitation			A	C	L	C	C										D,L
	– femme chef d'exploitation (travaux de ménage non compris)		SMSA	A	C	L	C	C										D,L
	– conjoint et autres membres de la famille de sexe masculin travaillant dans l'exploitation			A	C	L	C	C										D,L
	– conjointe et autres membres de la famille de sexe féminin travaillant dans l'exploitation (travaux de ménage non compris)			A	C	L	C	C										D,L
	– main-d'œuvre masculine non familiale			A	C	L	C	C										D,L
	– main-d'œuvre féminine non familiale (travaux de ménage non compris)			A	C	L	C	C										D,L

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
VII	– quantité contractuelle et durée du contrat			A	C	C	C						D		L	L		
	– lait commercialisé en kg			A	C	C	C			L	L	L	D		L	L		
	– lait commercialisé en vente directe en kg			A	C	C	C			L	L	L	D		L	L		
VIII	– surface utile donnant droit à la contribution, subdivisée selon les catégories de surface	données relatives au versement des contributions à la surface		A	C	C							D,L		C		C	C
	– réduction pour dépassement des limites de revenu et de fortune			A	C	C							D,L					
	– contribution à la surface			A	C	C							D,L					
IX	SCE donnant droit à la contribution:																	
	– prairies extensives, subdivisées selon les différentes catégories de contributions			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– surfaces à litière, subdivisées selon les différentes catégories de contributions			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– haies et bosquets champêtres, subdivisés selon les différentes catégories de contributions			A	C	C			C				D,L		C		C	C
– prairies peu intensives, subdivisées selon les différentes catégories de contributions			A	C	C			C				D,L		C		C	C	

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
-	jachères florales			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	jachères tournantes			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	bandes culturales extensives			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	ourlet sur terres assolées			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	arbres fruitiers haute-tige (1 arbre = 1 are)			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	compensation écologique, surface totale donnant droit à la contribution (I)			A	C	C			C			D,L			C		C	C
	SCE imputables ne donnant pas droit à la contribution:	surfaces de compensation écologique																
-	pâturages extensifs			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	pâturages boisés			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	arbres fruitiers haute-tige (1 arbre = 1 are)			A	C	C		C	C			D,L			C		C	C
-	arbres isolés indigènes adaptés au site (1 arbre = 1 are)			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	haies et bosquets champêtres			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	fossés humides, mares, étangs			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	surfaces rudérales, tas d'épierreage et affleurements rocheux			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	murs de pierres sèches			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	surfaces viticoles à biodiver- sité naturelle			A	C	C			C			D,L			C		C	C
-	autres surfaces de compensa- tion écologique			A	C	C			C			D,L			C		C	C

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– compensation écologique, surface totale ne donnant pas droit à la contribution (II)			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– total SCE (I + II)			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
X	– contribution totale pour la culture biologique	données relatives au versement des contributions écologiques (culture biologique)		A	C	C						D,L						
XI	– nombre de bovins de rente donnant droit à la contribution, en UGB	données relatives au versement des contributions à l'éthologie: stabulation particulièrement respectueuse des animaux		A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– nombre de chèvres et de lapins donnant droit à la contribution, en UGB			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– nombre de porcs donnant droit à la contribution, en UGB			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– nombre de volailles donnant droit à la contribution, en UGB			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– contribution totale pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux			A	C	C						D,L		C		C	C	

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS	
	– nombre de bovins de rente donnant droit à la contribution, en UGB	données relatives au versement des contributions à l'éthologie: sorties régulières en plein air		A	C	C			C				D,L		C		C	C	
	– nombre d'autres animaux de rente consommant des fourrages grossiers et nombre de lapins donnant droit à la contribution			A	C	C				C				D,L		C		C	C
	– nombre de porcs donnant droit à la contribution, en UGB			A	C	C				C				D,L		C		C	C
	– nombre de volailles donnant droit à la contribution, en UGB			A	C	C				C				D,L		C		C	C
	– contributions totales pour les sorties régulières en plein air			A	C	C								D,L					
XII	– montant total versé	montant total des contributions à l'écologie et à l'éthologie		A	C	C							D,L						
XIII	– nombre d'UGBFG	données relatives au versement de contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers		A	C	C			C				D,L		C		C	C	
	– nombre d'UGBFG donnant droit aux contributions, selon les différentes catégories de contributions			A	C	C				C				D,L		C		C	C

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– nombre d'UGBFG selon la limite d'octroi			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– nombre d'UGBFG estivées			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– réduction pour dépassement des limites de revenu et de fortune			A	C	C						D,L						
	– montant versé			A	C	C						D,L						
XIV	– nombre d'UGBFG	données relatives au versement de contributions pour la garde d'animaux dans des conditions de production difficiles		A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– nombre d'UGBFG donnant droit aux contributions			A	C	C			C			D,L		C		C	C	
	– montant brut			A	C	C						D,L						
	– réduction pour dépassement des limites de revenu et de fortune			A	C	C						D,L						
	– montant versé			A	C	C						D,L						
XV	– cultures des champs et cultures fourragères en pente, selon les différentes catégories de contributions	données relatives au versement de contributions pour des terrains en pente en cultures des champs, en cultures fourragères et en viticulture		A	C	C			C			D,L		C		C	C	

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– cultures des champs et cultures fourragères en forte pente, selon les différentes catégories de contributions			A	C	C			C			D,L		C			C	C
	– vignobles en forte pente (30 à 50 %)			A	C	C			C			D,L		C			C	C
	– vignobles en forte pente (50 % et davantage)			A	C	C			C			D,L		C			C	C
	– vignobles en terrasses (à partir de 30 %)			A	C	C			C			D,L		C			C	C
	– réduction pour dépassement des limites de revenu et de fortune			A	C	C						D,L		C			C	C
	– montant versé pour les cultures des champs et les cultures fourragères en pente			A	C	C						D,L						
	– montant versé pour les vignobles en pente			A	C	C						D,L						
XVI	– exploitations d'estivage, de pâturage et de pâturages communautaires:	données structurelles et données relatives au versement des contributions d'estivage																
	– nombre d'animaux estivés par catégorie			A	C	C			L	D,L	L	D,L		L	L	L	L	
	– durée d'estivage			A	C	C			L	C,L	L	D,L		L	L	L	L	
	– surface des pâturages d'estivage		SMSA	A	C	C	C		L	C,L	L	D,L	C	L	L	L	L	
	– charge usuelle fixée			A	C	C			L	C,L	L	D,L		L	L	L	L	
	– charge effective			A	C	C			L	C,L	L	D,L		L	L	L	L	
	– réductions selon l'art. 25 OCest			A	C	C						D,L		L		L		

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– contributions d'estivage: montant versé			A	C	C							D,L					
XVII	– surfaces affectées au colza, au soja, au tournesol, aux courges à huile et au lin (oléagineux)	données relatives au versement des contribu- tions à la culture		A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– surfaces affectées aux féveroles, aux lupins et aux pois protéagineux fourragers (légumineuses à graines)			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– surfaces affectées aux plantes à fibres à l'exception du lin et du chanvre, subdi- visées selon les cultures			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– surfaces affectées à la culture de betteraves sucriè- res destinées à la fabrication de sucre			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– surfaces affectées à la production de plants de pommes de terre et de semences de maïs et de plantes fourragères (production de semences)			A	C	C			C				D,L		C		C	C
	– montant versé pour les oléagineux			A	C	C							D,L					
	– montant versé pour les légumineuses à graines			A	C	C							D,L					
	– montant versé pour les plantes à fibres			A	C	C							D,L					

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– montant versé pour les betteraves sucrières destinées à la production de sucre			A	C	C							D,L					
	– quantité de sucre			A	C	C							D,L					
	– montant versé pour la production de plants et de semences			A	C	C							D,L		C		C	C
	– surfaces cultivées et cultures à l'étranger			A	C	C							D,L					
	– montant total versé: contributions à la culture			A	C	C							D,L					
XVIII	– effectifs cultures fruitières	données du recensement annuel des cultures fruitières en Suisse	Recen- sements OFS	A	C	C							C,D					
	– échantillon des rendements par variété	rendement et utilisation des cultures de pommes et de poires en Suisse		A	C	C												
	– échantillon d'utilisation			A	C	C												
	– échantillon de la charge et du calibre des fruits	évaluation du rendement des cultures de pommes et de poires en Suisse		A	C	C												
XIX	comptabilité relative aux fruits à pépins																	
	– provenance, transformation et sorties de pommes et de poires	données nécessaires à des fins statistiques et au versement des contributions pour la mise en valeur des fruits		A	C	C												

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
	– entrées, transformation, sorties et stocks de produits de pommes et de poires			A	C													
	– stocks de fruits et de produits de fruits	planification de l'approvisionnement en produits alimentaires						C										
XX	– données sur l'exploitation	données relatives au versement des contributions pour les améliorations structurelles		C,D	C													
	– description technique du type d'amélioration			C,D	C													
	– frais d'investissements totaux			C,D	C													
	– dépenses donnant droit aux contributions			C,D	C													
	– aides à l'investissement			C,D	C													
XXI	– aide aux exploitations	données relatives à l'aide aux exploitations		C,D	C													
XXII	données de contrôle:																	
	– date de contrôle			L					L	D,L	D,L	D,L		D,L			D,L	L
	– service chargé du contrôle			L					L	D,L	D,L	D,L		D,L			D,L	L
	– catégories de risques			L					L	D,l	D,L	D,L		D,L			D,L	
	– type de contrôle (par ex. annoncé)			L					L	D,L	D,L	D,L		D,L			D,L	L
	– domaine de contrôle			L					L	D,L	D,L	D,L		D,L			D,L	L
	– charges liées au contrôle			L					L	D,l	D,L	D,L		D,L			D,L	

N°	Description du contenu	Remarques	Trans- mission à d'autres systèmes	OFA G	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV SCPE	OVF IVI OVC BDTA UFAL	OFSP LC	OCA SCEF	SAL	DGD	OC BIO	OPI	OC	LAB OCAOP OCMA SAS
-	résultat du contrôle			L					L	D,L	D,L	D,L			D,L		D,L	L
-	conséquences du contrôle			L					L	D,l	D,L	D,L			D,L		D,L	

Contenu et accès aux systèmes d'information (partie B)

N°	Description du contenu	Remarques	Transmission à d'autres systèmes	OFAG	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV	OVF IVI OVC	OESP LC	OCA	SAL	DGD	OC BIO
I	– n° REE			C	C	D	C			C	C		C	C	C
	– IDE			C	C	D	C			C	C		C	C	C
	– numéro d'identification	identification de l'exploitation	SMSA	C	C	C	C			C	C		D	C	
	– nom de l'entreprise			C		C	C			C	C		D	C	
	– adresse			C		C	C			C	C		D	C	
	– forme juridique			C	C	C	C			C	C		D	C	
	– relation bancaire ou postale et adresse de paiement			C		C							D		
II	– nom et adresse de la personne	identification des personnes	SMSA	C		C	C			C	C		D	C	
	– numéro de téléphone			C		C	C			C	C		D	C	
	– profession			C		C	C			C	C		D	C	
	– fonction			C		C	C			C	C		D	C	
	– relation bancaire ou postale et adresse de paiement			C		C							D		
III	entrée de matières premières	quantité, produit													
	– lait	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)		C	C	C	C			C	C		D	C	
	– produits laitiers	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)	SMSA	C	C	C	C			C	C		D	C	

N°	Description du contenu	Remarques	Transmission à d'autres systèmes	OFAG	SR HE USP	OFS	OFAE	RFA	OFEV	OVF IVI OVC	OFSP LC	OCA	SAL	DGD	OC BIO
IV	sortie de matières premières	quantité, produit													
	– lait	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)		C	C	C	C			C	C		D	C	
	– produits laitiers	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)	SMSA	C	C	C	C			C	C		D	C	
V	transformation du lait	quantité, produit													
	– intrants: lait et produits laitiers	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)	SMSA	C	C	C	C			C	C		D	C	
	– extrants: produits laitiers fabriqués	désignation des produits selon la liste de produits SAL (page d'accueil de l'OFAG)	SMSA	C	C	C	C			C	C		D	C	
	– montant des suppléments versés			C	C								D		
VII	ordonnance sur l'agriculture biologique														
	– nom et adresse de l'entreprise			C						C	C				D
	– type d'activité et de produits			C						C	C				D
	– ensemble des parcelles, date de la dernière utilisation de produits autorisés			C						C	C				D

